© Drogues Info Service - 10 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Non délivrance methadone

Par Profil supprimé Postée le 10/08/2014 15:05

> Bonjour mon copain consommant de l'heroine en plus de prendre son traitement méthadone de 80 mg je me demandais si dans certains cas il été possible suite a des tests urinaires de ne plus lui délivré de méthadone vue qu'il consomme il se retrouverait bloqué car il ne pourra pas se payer une dose tous les jours en gros il n aura plus choix c'est traitement ou il se débrouille car je trouve sa trop facile d'avoir un traitement qui sert de roue de secours pensez vous que dans certains centre sa marche comme sa ? Merci

---

Mise en ligne le 11/08/2014

Bonjour,

Vous cherchez une solution au problème de votre ami qui consomme de l'héroine en même temps que de la méthadone.

Aider un proche induit une place particulière c’est à la fois être à ses côtés pour lui proposer un soutien, mais cela implique également d’être conscient qu’il reste le seul à pouvoir réellement agir, de faire attention à vous parce que vous avez vos propres limites.

Nous ne savons pas depuis combien de temps votre ami s’est inscrit dans un processus de soins visant à le faire arrêter sa consommation d’héroïne. C’est une très bonne initiative et il faut l’encourager à continuer même si il y a rechute.

Il n'est jamais " facile "de se débarrasser d'une dépendance à un produit et cela peut être long. Arrêter n’est pas seulement une question de volonté, c'est une démarche individuelle et cela peut prendre du temps à s'élaborer, et nécessite en général un soutien psychologique notamment.

La méthadone est un traitement de substitution prescrit aux usagers d'héroïne dans un protocole très cadré. Ce traitement permet d'éviter les symptômes de manque physique liés à l'arrêt de l'héroïne. C'est le plus souvent un traitement au long cours, avec pour objectif de réduire les dosages petit à petit, jusqu'à ne plus en prendre du tout.

Les centres qui délivrent de la Méthadone sont amenés effectivement à effectuer des contrôles afin de suivre le traitement et d'adapter la posologie. Votre ami sera donc vraisemblablement contrôlé, et s'il mélange soins et consommation cela sera pris en compte dans son suivi. Plutôt qu'une exclusion, souvent préjudiciable, il est probable que cela entraînerait une modification de son protocole de soins, avec évidemment également de nouveaux engagements de sa part.

Pour plus d'information, du conseil ou du soutien vous pouvez contacter un de nos écoutants. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou par chat sur le même site.

Bien à vous.